

LA COLLECTION DE MOULAGES D'APRES L'ANTIQUE  
CONSERVEE DANS LES ECURIES DU ROY A VERSAILLES

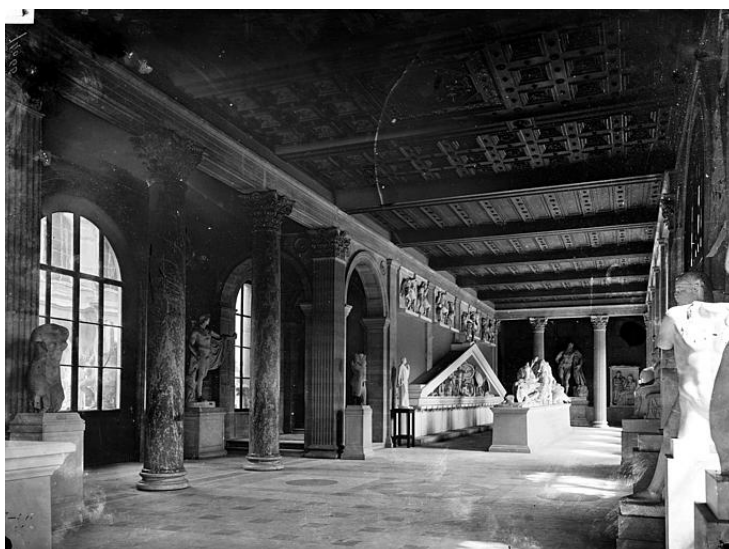
Présentés dans les galeries de la Petite Ecurie du Roi à Versailles construites par Mansart, les moulages d'après l'Antique se distinguent par la présence rare de tirages anciens des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, par le nombre de répliques de la statuaire antique et par un riche fonds d'architecture, ensemble unique des ordres grecs et romains. Ces objets, provenant des trois institutions parisiennes du Louvre, de la Sorbonne et de l'École des Beaux-Arts, ont été réunis entre 1970 et 1973 à Versailles.

*Le Musée des Moulages installé dans la Salle du Manège entre 1898 et 1927*



*Les moulages du Musée du Louvre :*

Au cours des siècles, le palais du Louvre avait abrité la collection royale de moulages dans sa fameuse Salle des Antiques (l'actuelle Salle des Caryatides), ceux de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, puis les collections de Léon Dufourny, de Martin Couture ou de Jacques Legrand et Jacques Molinos qui devaient constituer le Musée d'Architecture, finalement évacué vers le Palais des Quatre Nations. A la Restauration, le comte de Forbin rassemble de nouveau au Louvre des ensembles de moulages, entreprise que poursuit Ravaisson-Mollien au Second Empire : en 1865 une galvanoplastie de la Colonne Trajane est présentée dans la Galerie Daru, et la Salle du Manège est occupée par le Musée des Moulages de 1898 à 1927, tandis que les envois de l'École Française d'Athènes sont exposés après l'Exposition Universelle de 1900 sur les paliers de l'escalier conduisant à la Victoire de Samothrace. La présence dans les mêmes murs de l'atelier de moulage du Louvre et des marbres originaux sur lesquels sont prises les empreintes, la tutelle scientifique et administrative du conservateur des Antiques sur l'atelier, démontrent l'importance que revêtent alors ces plâtres au sein du département. Les réaménagements muséographiques menés par Etienne Michon dans les années 30 vident les salles et éliminent les moulages : sans commune mesure avec celles du siècle précédent, les mises en dépôt s'accroissent au XX<sup>ème</sup> siècle, en particulier au profit de l'École des Beaux-Arts et de la Sorbonne. Le Louvre ne compta plus que 122 pièces, tirées de ses réserves pour être transportées à Versailles en 1970.



*Le vestibule du Musée des Etudes à l'Ecole des Beaux-Arts la fin du XIXème siècle*

#### Les moulages de l'Ecole des Beaux-Arts :

Installée par Louis XVIII dans l'ancien couvent des Petits-Augustins, l'Ecole Royale des Beaux-Arts de Paris est l'héritière des anciennes collections académiques, et de ce qui subsiste du Musée d'Architecture. A ce premier noyau, viennent bien vite s'ajouter des moulages offerts au roi par les cours d'Europe, les nombreux envois des directeurs de la Villa Médicis à Rome, des « restaurations » d'ordre d'architecture à l'échelle des originaux, ainsi que les importants dépôts du Louvre : 12 moulages en 1839, 23 en 1860, 208 en 1878, 160 en 1954. Accumulées dans les salles entourant la vaste cour vitrée du Palais des Etudes que Duban aménage à partir de 1863, ces collections sont en partie saccagées en mai 1968 : Environ 1300 pièces sont évacuées d'urgence à Versailles en 1970.

#### Les moulages de l'Université de la Sorbonne :

La collection montée à la Sorbonne par Maxime Collignon à partir de 1891-1896 fut transférée dans les années 30 à l'étage du bâtiment de la rue Michelet, l'Institut d'Art et d'Archéologie. Typique de ces collections universitaires destinées à illustrer l'enseignement de l'histoire de l'art ou de l'archéologie, privilégiant l'état fragmentaire et les reconstitutions, cet ensemble souffrit de nombreuses dégradations en mai 68, et particulièrement l'exceptionnel plan-relief de la Rome antique qui n'a pas été sauvé. Le besoin de place et la séparation de la Sorbonne entre plusieurs universités expliquent l'envoi de 300 pièces environ à Versailles en 1973.

#### Le transfert des moulages à Versailles :

Le rassemblement de tous ces objets à Versailles a été d'abord motivé par la volonté de mettre à l'abri la collection de l'Ecole des Beaux-Arts malmenée en Mai 68, et dont l'institution cherchait à se débarrasser puisqu'elle ne correspondait plus aux nouvelles orientations pédagogiques et par le besoin de vider les réserves du Louvre des moulages qui les encombraient. Dans un second temps, le désir de compléter ce premier ensemble en y ajoutant la collection de l'Institut d'Art et d'Archéologie de la Sorbonne, que l'université cherchait à évacuer pour créer de nouveaux espaces d'enseignement, explique la présence d'un troisième fonds ajoutés aux premiers transférés à Versailles. Différents échanges, dont

l'étendue exacte est encole mal connue et des dons sont venus depuis compléter le noyau initial.

L'intention première de la Direction des Musées de France était de créer, en pendant au Musée des Monuments Français du Trocadéro, un « **Musée des Monuments Antiques** ». Simone Besques-Mollard, conservateur alors à l'Inspection Générale des Musées Classés et Contrôlés, est désignée pour dresser un inventaire des collections à évacuer, en coordonner le déplacement, et diriger la mise en place de ce nouveau musée. Le site des écuries royales de Versailles fut retenu car le bâtiment offre de grandioses volumes et les travaux de fondations nécessaires au remontage des pièces les plus imposantes pouvaient être conduits par l'Architecte en chef des Monuments Historiques en parallèle à l'achèvement de sa restauration.

*La cour vitrée de l'Ecole des Beaux-Arts au XIXème siècle*



A l'automne 1970, le démontage et le déménagement des moulages de l'Ecole des Beaux-Arts commencent. A leur arrivée, les moulages sont déposés à titre provisoire dans plusieurs dépôts situés dans les bâtiments de la Grande Ecurie (entre l'avenue de Paris et l'avenue de Saint-Cloud), en attendant leur installation et leur remontage progressif dans les galeries de la Petite Ecurie (entre l'avenue de Paris et l'avenue de Sceaux).

Depuis le 12 Décembre 2001, par arrêté d'affectation signé par Mme Tasca, ministre de la culture et de la communication, la collection de moulages d'après l'Antique conservée dans les écuries du roi à Versailles est sous la responsabilité du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre. L'arrêté a été établi sur la base d'une liste de récolement achevée en avril 2001 dénombrant 1916 numéros. Depuis la collection ne cesse de s'enrichir et approche aujourd'hui les 5000 œuvres.

Document établi par Jean-Luc Martinez – Elisabeth Le Breton  
Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre.  
e-mail : [martinez@louvre.fr](mailto:martinez@louvre.fr)  
[lebreton@louvre.fr](mailto:lebreton@louvre.fr)

Octobre 2003